

# Des pionniers au BCG

(1906-1945)

## Dispensaires et sections de la LVT

La création de la Ligue Vaudoise contre la Tuberculose (LVT) le 15 décembre 1906 à Lausanne coïncide avec celle du dispensaire anti-tuberculeux (DAT). Son rôle est alors peu développé. La Ligue écrit aux infirmeries du canton pour ouvrir des dispensaires dont le travail se résume surtout à distribuer des bons de lait et de viande aux malades. Pourtant la tuberculose tue 800 personnes par an dans le canton. En parallèle, l'Union des Femmes et des Dames de la Croix-Rouge décident de lutter contre ce fléau par des mesures d'hygiène.

Charlotte Olivier, membre de l'Union des Femmes et médecin responsable du DAT, assiste en 1912 à l'assemblée générale de la LVT où elle lance un appel déterminant à la mobilisation contre la tuberculose. Des sections d'hygiène de l'Union des Femmes se constituent pour devenir peu après des sections de la LVT. Leur rôle :

- Informer, sensibiliser la population aux conditions d'hygiène
- Intervenir auprès des familles pour éviter la contagion et soigner les malades
- Récolter des fonds pour construire des sanatoriums, offrir des cures, etc.





## Un engagement quotidien

Ventes de fleurs, dons récoltés en porte à porte, subsides du Canton et de la Confédération et réseau d'infirmières visiteuses bénévoles des sections de la LVT permettent de nombreuses réalisations.

### Quelques exemples :

- Ouverture du Préventorium La Nichée à Chexbres en 1917
- Achat du sanatorium de Belmont en 1918
- Ouverture du pavillon de Mottex pour les tuberculeux en 1924 et du Germond à St-Loup en 1935
- Achat d'une installation à rayons pour le Pavillon de la Côte en 1927





## Quelques chiffres

1911: 200 membres 1913: 9'000 membres 1920: 17'000 membres

#### Les missions évoluent

En 1945, le programme de la LVT est précisé par son médecin-conseil René Gallandat :

- Radiophotographie (qui vient d'apparaître)
- Hospitalisation d'urgence des tuberculeux indigents
- Prophylaxie dans les écoles
- Vaccination BCG

